

VILLE DE RANTIGNY
Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Clermont

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Objet de la délibération

Retrocession de parcelles du Clos Moret dans le domaine public

L'an deux mil vingt-trois le vendredi 24 novembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 10 novembre 2023, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Bernadette FROGER, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Ludovic VINET, Christine PORQUET Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Christophe PECHEUR, Jean Marc FEVRIER (procuration à Marie DUHAMEL), Alexandre DUBAR, Sophie JUPIN, Djillali AISSAOUI (procuration à Franck CALENDRIER), Benjamin PIRES.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant que les espaces verts, réseaux divers et trottoirs, situés aux abords de la résidence locative sise rue Duvoir et rue Albaret, sont voués à être intégrés dans le patrimoine de la commune.

Considérant que cette résidence a été édifiée sur les terrains cadastrés section AE numéros 181,183, 184,185,186, et 369 que l'Etablissement Public Foncier Local des Territoires Oise et Aisne (EPFLO) a donné à bail emphytéotique à OISE HABITAT, pour une durée de 50 années aux termes d'un acte reçu le 18 avril 2018 par Maître ANTY, notaire associé à LIANCOURT.

Considérant que préalablement à la cession projetée au profit de la Commune, ledit bail fera l'objet d'une résiliation partielle, en vertu d'un avenant rédigé par le Notaire sus nommé ou tout autre notaire, modifiant l'assiette louée, par l'exclusion de celle-ci, des espaces collectifs susmentionnés.

Considérant qu'à la suite des travaux cadastraux effectués par le cabinet 49° NORD, Géomètres Experts à Creil, les biens devant être cédés à la commune, et désignés sur le plan ci-annexé, forment les parcelles nouvellement cadastrées section AE numéro 443 (98m²), 444 (56m²), 446 (37m²), et 447 (50m²), provenant de la division des parcelles cadastrées section AE numéro 369 et 439, cette dernière étant elle-même issue de la réunion des parcelles cadastrées section AE numéro 181, 183,184,185 et 186.

Le Maire propose :

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le

ID: 060-216005181-20231127-202360-DE

D'accepter que l'EPFLO cède à la Commune, moyennant l'euro symbolique, les parcelles à usage agricole, réseaux divers et trottoirs attachées à la résidence le Clos Moret appartenant à l'EPFLO, désignées sur le plan ci-annexé et cadastrées section AE numéros 443 (98m²), 444 (56m²), 446 (37m²) et 447(50m²).

De l'autoriser à paraître à l'acte translatif de propriété correspondant qui sera reçu par Maître Axel ANTY, Notaire associé à Liancourt, ou tout autre notaire, et à signer tous actes, documents et conventions s'y rapportant.

Tout recours contentieux relatif à la présente délibération devra être porté devant le Tribunal Administratif d'Amiens, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Le rapport est adopté

Nombre de conseillers en exercice :	23
Nombre de conseillers présents :	17
Votes contre	0
Abstention	0
Votes pour	19

Dominique DELION Maire, Patrick DAVENNE, Bernadette FROGER, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Jean Marc FEVRIER (procuration à Marie DUHAMEL), Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Djillali AISSAOUI (procuration à Franck CALENDRIER), Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Ludovic VINET, Christine PORQUET Conseillers municipaux.

Fait les jour, mois et an susdit

Ont signé le registre les membres présents

Pour extrait conforme

Rantigny, le 27 novembre 2023


Le Maire,

Dominique DELION